

OCCITANIE

XXX



Nous avons retenu les pharmacies dont les exercices 2016 et 2015 ont les mêmes durées afin de rendre les comparaisons possibles. Les petites officines, qu'elles soient en milieu rural ou urbain ont du mal à trouver preneur et, quand elle est possible, le rachat de la licence par les confrères reste la meilleure solution.

L'E.B.E a poursuivi sa constante diminution. La très faible augmentation du chiffre d'affaires et l'évolution de l'honoraire à 1 euro qui a maintenu la marge commerciale n'ont pas compensé l'augmentation des charges. A l'intérieur de l'échantillon, on constate, à égalité de chiffre d'affaires, des performances très variables qui dépendent de la gestion du titulaire.

Nous constatons un désendettement régulier de l'échantillon qui s'explique par la diminution au cours de ces dernières années des prix de cession des fonds.

L'augmentation du C.A constatée est une bonne performance si on tient compte de l'évolution de l'indice INSEE du prix des médicaments remboursables (-2,38 %). Le constat pessimiste « travailler plus pour gagner pareil » est adouci par la satisfaction de voir les honoraires de dispensation représenter désormais une part significative du chiffre d'affaires et de la marge.

POPULATION ÉTUDIÉE



Zone géographique

88 officines dont :

43 en zone urbaine et 27 situées en gros bourg



Chiffre d'affaires

Parmi ces 88 pharmacies

48 ont un CA compris entre 1 et 2 millions d'euros et 19 ont un CA inférieur à 1 million d'euros.

ACQUISITION ET FINANCEMENT

Prix de cession et apport personnel

	2016	2015
Prix d'achat moyen*	1365	1385
Apport personnel	228	250
Multiple de l'E.B.E	7,35	7,5

*en milliers d'euros

E.B.E.*

	2016		2015		Variation	
C.A. HT	1382	100%	1380	100%	2	0,15%
Marge brute globale	432	31,25%	430	31,15%	2	0,10%
E.B.E	173	12,51%	175	12,68%	-2	-0,17%

(en milliers d'euros) - * E.B.E. : déduction faite de la rémunération de titulaire

TAUX D'ENDETTEMENT

	2016	2015
Dettes financières/C.A. HT	33,80%	36,20%



CHIFFRE D'AFFAIRES

C'est l'évolution globale du chiffre d'affaires de la population des pharmacies étudiées en 2016.

Les chiffres concernant l'apport personnel moyen doivent être relativisés puisqu'on trouve dans cet échantillon aussi bien des primo-accédants que des réinstallations et la répartition aléatoire entre ces deux catégories influe grandement sur le résultat moyen. Concernant les primo-accédants, la très grande majorité des apports se situe dans la fourchette 150 k€-200 k€ et ces chiffres n'ont pas significativement varié d'une année sur l'autre. Les prix de cession exprimés en multiples de l'E.B.E restent plus élevés que dans d'autres régions mais on remarque des conditions très favorables dans les zones rurales où le coefficient prix du fonds/E.B.E est souvent inférieur à 6 même pour des officines dont le chiffre d'affaires atteint 2 M€. La baisse votée du taux de l'impôt sur les sociétés à 28% (jusqu'à 75 000 € de bénéfices en 2017 et sur la totalité en 2018) aura une influence positive sur les capacités de remboursement et devrait sécuriser les acquéreurs. On s'attend à ce que cette mesure soit amplifiée par les nouveaux dirigeants.



www.conseil-gestion-pharmacie.com
cabinetaspart@gmail.com